Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 133 (1988)
Heft: 2

Artikel: Quelle Amérique centrale?
Autor: Schneider, Fernand-Thiébaut
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-344826

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Quelle Amérique centrale?

par le colonel Fernand-Thiébaut Schneider

Bien des efforts ont été entrepris, au cours des années quatre-vingt, et surtout depuis 1985, pour rétablir une paix générale en Amérique centrale. En particulier, le groupe Contadora – Mexique, Colombie, Venezuela, Panama – a agi en ce sens et son action a été apppuyée par le groupe de soutien qui unit l'Argentine, le Brésil, le Pérou et l'Uruguay. En outre, les cinq pays d'Amérique centrale – Salvador, Nicaragua, Honduras, Guatemala et Costa Rica – se sont joints à cette démarche, d'abord à quatre seulement: Salvador, Honduras, Guatemala, Costa Rica. Puis le Nicaragua, finalement acquis à leur projet de paix, s'est rallié à leur effort.

Les Etats-Unis, considérant le Nicaragua comme la base essentielle de l'effort soviétique soutenu par Cuba en Amérique centrale, ont présenté eux-mêmes un projet de paix. Mais quelle est la situation actuelle dans la région considérée? Nous tenterons de l'expliquer en nous référant à toute une série de documents émanant des organisations régionales ou de personnalités d'Amérique, notamment du président Reagan.

*

* *

En 1983, le groupe Contadora s'était efforcé de susciter un certain état de paix en Amérique centrale. En 1984, ce groupe avait entrepris un grand effort en ce sens, aidé par le groupe de soutien, car on redoutait alors une action du Nicaragua et de Cuba en vue d'une réelle emprise sur l'Amérique centrale. Et cette menace avait, déjà antérieurement, incité Kissinger, alors ministre des Affaires extérieures, à agir dans la région par des aides financières au Salvador, au Guatemala et au Honduras.

Le président Reagan a donc soumis un projet de paix au Nicaragua, tout en demandant des crédits pour le soutien des contras. Mais son offre avait été rejetée par le président nicaraguayen Daniel Ortega Saavedra. Ce dernier accusait les Etats-Unis d'une guerre d'agression par mercenaires interposés.

Mais le groupe Contadora, avec l'appui du groupe de soutien, émit en janvier 1985 une motion en faveur de la paix, de la liberté et de la réconciliation en Amérique centrale. En mai fut proposée la création d'un parlement d'Amérique centrale. Mais le groupe Contadora et son groupe de soutien échouèrent dans cette entreprise, faute d'un consensus général. Puis, en janvier 1987, le président Reagan proposa, sans succès, un plan de paix rédigé en collaboration avec Jim Wright, du Parti démocrate. Et, finalement, les 6 et 7 août 1987, les présidents des pays d'Amérique cen-

trale présentèrent, en la ville de Guatemala, un nouveau plan, qui fut bien accueilli par le groupe Contadora et le groupe de soutien, par le ministre d'Allemagne fédérale Genscher, par la Communauté européenne. Le président Reagan formait des vœux pour le succès du projet. Après ce sommet, le président du Nicaragua et le chef cubain Fidel Castro demandèrent la fin de toute présence militaire étrangère dans la région. Le projet fut approuvé par le ministre des Affaires étrangères des USA, qui préconisait des contacts avec les chefs de la résistance du Nicaragua, le NR, ainsi que le maintien de l'aide financière aux contras.

De son côté, le front sandiniste de libération nationale du Nicaragua se déclarait prêt à respecter les obligations résultant de l'accord, mais proclamait, le 17 août, la «nécessité d'intensifier la lutte contre l'agression des mercenaires».

Ensuite, le 22 août, les ministres des Affaires étrangères des Etats-Unis d'Amérique centrale, puis le groupe Contadora et le groupe de soutien agirent en ce sens et une commission d'examen et de contrôle fut créée. Quant au président Reagan, il déclara à l'émetteur de la RN la nécessité de soutenir les rebelles jusqu'à l'obtention d'un Nicaragua libre.

En fait, certains objectifs visés ont été atteints. Ainsi, au Nicaragua, la commission nationale de réconciliation a pu aboutir au parlement régional envisagé. Mais la paix et la démocratie auront, semble-t-il, du mal à se réaliser dans la région.

Pour expliquer quelque peu cette évolution en Amérique centrale, il convient d'évoquer les documents relatant officiellement les attitudes successives des pays, des organisations et des chefs intéressés *, présentés dans leur ordre successif.

I. Le plan de paix des Etats d'Amérique centrale, publié le 5 août 1987

Il évoque l'opinion des dirigeants américains qui, pour le Nicaragua, demandaient la prise en considération des points suivants:

1. L'absence de tout point d'appui soviétique ou du bloc communiste.
2. Un Nicaragua ne présentant aucune menace militaire pour ses voisins.
3. Un gouvernement nicaraguayen respectant les droits de l'homme de ses citoyens.

Mais les Etats-Unis n'auront pas le droit d'exercer une influence sur le système social et économique du pays, et ils confirment leur soutien au peuple nicaraguayen en vue d'une détermination démocratique sans aucune intervention extérieure. Dans la perspective d'un arrêt immédiat des hostilités, les Etats-Unis proposaient:

1) Des négociations pour un arrêt général des combats. Dès que ce

* Cf. les textes complets ou les larges extraits concernant l'évolution de la situation en Amérique centrale, tels que les publie *Europa-Archiv* du 25 septembre 1987.

dernier sera atteint, les Etats-Unis cesseront toute aide aux contras. Simultanément devra cesser également toute assistance militaire de Cuba au Nicaragua, également celles de l'URSS et du bloc communiste. Mais sera permise une aide humanitaire aux deux groupes. L'état d'exception cessera et une commission indépendante, formée par tous les partis, sera la garantie d'élections normales.

2) Le départ des personnels militaires étrangers et des conseillers, au-delà des besoins essentiels, fera l'objet de négociations entre les pays de la région. Pour affirmer leur bonne foi, les Etats-Unis cesseront leurs manœuvres militaires au Honduras dès l'arrêt du feu prévu.

3) Après la cessation des hostilités, des négociations seront engagées entre les USA, le Costa Rica, le Salvador, le Guatemala, le Honduras et le Nicaragua, pour la réduction des forces, le retrait des personnels militaires étrangers et le rétablissement de l'équilibre des forces. A ce titre, les USA auront des entretiens avec les gouvernements de la région, y compris celui du Nicaragua. Un accord régional de sécurité sera discuté dans les 60 jours, l'OAS étant invitée à signer ce dernier et à lui apporter sa garantie.

4) Un plan de réconciliation et de dialogue entre les citoyens du Nicaragua, ainsi qu'une amnistie entre anciens combattants et une égale participation de tous au processus politique seront adoptés, avec un plan de démobilisation des forces militaires, aussi bien des sandinistes que celles de la résistance. Et les Etats-Unis cesseront, conformément à l'entente intervenue, tout approvisionnement et ravitaillement aux forces de la résistance.

5) Un plan pour des échanges commerciaux accrus et l'aide économique aux gouvernements démocratiques d'Amérique centrale, auquel le Nicaragua pourra adhérer, sera adopté.

6) L'engagement sans délai du processus de négociation devra être concrétisé pour le 30 septembre 1987. En cas de refus de la résistance du Nicaragua, les Etats-Unis cesseront toute aide à celle-ci. En cas d'échec des pourparlers, les parties intéressées seront libres de prendre les mesures qu'elles jugeront utiles.

Dans une déclaration, le président du Nicaragua s'est empressé d'approuver le plan de paix proposé par les USA. Il invitait le gouvernement américain à engager sans délai le dialogue prévu, à Washington ou dans un autre pays. Un refus de ce dialogue, dit-il, signifierait, de la part des Etats-Unis, la volonté de bloquer les tentatives de paix dans la région.

Mais le 7 août a été signée, à Guatemala, une convention pour une paix durable en Amérique centrale.

II. La convention de Guatemala

Elle a été signée par les présidents des Etats suivants: Guatemala, Salva-

dor, Honduras et Costa Rica, réunis les 6 et 7 août 1987 dans la ville de Guatemala. Elle est soutenue par tous les gouvernements du monde, dit ce texte, et notamment par la Communauté européenne, le pape Jean-Paul II, qui déclarent vouloir assurer une paix totale en Amérique centrale, une justice sociale et la réconciliation pour bien des générations.

Le document énumère les éléments de la convention adoptée:

1) Une *réconciliation nationale*, par les mesures suivantes dans chaque pays:
- un dialogue général,
- une amnistie,
- une commission de réconciliation.

2) La *cessation des hostilités*.

3) Une *réelle démocratisation*, à laquelle s'engagent tous les pays représentés à la réunion. Chaque peuple en cause devra être associé à cet effort, en prévoyant la *liberté de la presse et de l'information*, le *pluralisme des partis politiques*, la *suppression de l'état d'urgence*, dans les pays où il est appliqué.

4) Des *élections libres*.

5) L'*arrêt du soutien aux forces irrégulières et aux mouvements insurrectionnels*.

6) L'*interdiction du territoires national à toute action ou attaque contre d'autres Etats*.

7) La *participation* des gouvernements des cinq pays d'Amérique centrale, en accord avec le groupe Contadora, *aux négociations sur les questions non réglées par le projet Contadora sur la paix et la coopération* en Amérique centrale.

8) Le *problème des réfugiés et expulsés*. Engagement des gouvernements d'Amérique centrale de tout faire en faveur de ces personnes, de leur sécurité, de leur rapatriement et de leur réinstallation, en fonction de leurs vœux libres et personnels, par accords bilatéraux ou multilatéraux, également par appel au commissaire des réfugiés des Nations Unies.

9) La *coopération, la démocratie pour la paix et le développement*.

10) *Examen et contrôle internationaux*. A cet effet, une commission d'examen et de contrôle est créée. Mission: examen et contrôle des obligations contractées. Les gouvernements des cinq pays, dans leurs déclarations, feront connaître les facilités accordées par eux en vue de l'accomplissement des missions de la commission de réconciliation de chaque pays et sur le plan international.

11) *Echelonnement, dans le temps, des efforts pour l'accomplissement des obligations contractées*. Quinze jours après la signature du document commun, les ministres des Affaires étrangères des cinq pays se réuniront afin de régler les dispositions et obligations mentionnées dans le document présenté. Une commission de travail sera constituée à cette fin. Dans un délai de 120 jours, la commission d'examen et de contrôle étudiera la convention prévue. Dans un délai de 150 jours, réunion des cinq présidents d'Amérique centrale, afin de prendre

les décisions adéquates, après réception du compte rendu de la commission d'examen et de contrôle.

Le document présenté a été signé par les cinq présidents.

III. Déclaration du président des Etats-Unis, le 8 août 1987, sur le plan de paix des Etats d'Amérique centrale. Elle approuvait la convention des cinq pays et le président s'engageait à tout faire pour l'aboutissement de cette initiative.

IV. Déclaration du groupe Contadora et du groupe de soutien, lors de leur réunion à São Paulo, le 8 août 1987. Les présidents de ces groupes approuvaient les décisions prises, à la réunion du 7 août, par ceux du Costa Rica, du Guatemala, du Salvador, du Honduras et du Nicaragua. Ils les assuraient de leur soutien.

V. Déclaration de M. Genscher, ministre des Affaires étrangères d'Allemagne fédérale

Ayant appris, par une conversation avec les ambassadeurs d'Amérique centrale, la proposition d'un plan de paix par les cinq pays d'Amérique centrale, il l'accueillait avec satisfaction et, déclarait-il, la Communauté européenne la considère comme «un bon commencement».

VI. Déclaration du gouvernement soviétique, le 12 août 1987

Dans celle-ci, les dirigeants de l'URSS félicitaient les participants à la conférence de Guatemala de leur action. Mais, précisait la déclaration soviétique, l'attitude des Etats-Unis sera sans doute essentielle. Quant à l'URSS, elle soutient le principe du recours à des méthodes politiques pour le règlement des conflits régionaux.

VII. Déclaration de la Communauté européenne, le 10 août 1987

Celle-ci enregistrait avec satisfaction la signature de l'accord de paix pour l'Amérique centrale. Ce document est considéré par elle comme créant un climat de confiance entre les pays intéressés.

VIII. Déclaration commune de presse de Fidel Castro, chef cubain, et du président du Nicaragua, Daniel Ortega Saavedra, à La Havane, le 13 août 1987

Elle considère comme «hautement positive» l'attitude des pays de Contadora et du groupe de soutien. Cuba est prêt à soutenir, avec le président du Nicaragua, la politique ainsi préconisée et les deux gouvernements œuvreront en ce sens. Ainsi, tous les efforts seront faits pour une solution régionale pouvant aboutir à la fin des occupations militaires étrangères dans la zone en cause. Au cours de la rencontre, la délégation cubaine affirmait son admiration pour «la lutte du peuple du Nicaragua contre la politique agressive des USA».

IX. Déclaration du ministre américain des Affaires étrangères, le 14 août 1987

Les USA, dit-il, approuvent l'accord de Guatemala, compte tenu de leurs intérêts régionaux et de leurs obligations envers ceux qui, au Nicaragua, combattent pour la liberté. Il va de soi que les USA ont des intérêts nationaux sensibles en Amérique centrale.

Le plan de paix soumis par le président Reagan évoque trois objectifs pour une entente réciproque:

- la fin de toutes activités militaires soviétiques ou cubaines;
- celle de toutes catégories de subventions contre des gouvernements démocratiques;
- l'établissement d'une démocratie réelle au Nicaragua.

Tout en s'intéressant au processus de paix engagé, le gouvernement américain examine à Washington, en liaison avec ses alliés de la région, le plan Wright-Reagan, la convention de Guatemala et les réactions suscitées par celle-ci en Amérique centrale. Il observe les conséquences de tous ces faits pour sa propre politique, compte tenu de ses objectifs dans la région.

Prochain fait important: la réunion, les 19 et 20 août, des ministres des Affaires étrangères à San Salvador. But recherché: un travail pour inciter les sandinistes à assumer les obligations qu'ils ont contractées. Dès le 17 août, conférence des ambassadeurs américains des cinq pays d'Amérique centrale, en vue de leur action avant la réunion des 19 et 20 août.

A signaler les efforts diplomatiques américains afin de pratiquer des consultations avec la résistance du Nicaragua, pour connaître ses manières de voir. Après la réunion des ministres des Affaires étrangères des 19 et 20 août, une délégation sera envoyée dans la région pour y discuter de l'application des mesures prises. Mais le vrai test aura lieu au Nicaragua même, où les groupes bourgeois d'opposition mettront à l'épreuve les obligations contractées par les sandinistes. Les USA inciteront d'autres gouvernements, des organisations politiques extérieures et des fondations privées à engager leur influence et leurs ressources financières pour appuyer, en ce moment critique, l'opposition nicaraguayenne. Mais les USA ne se font pas d'illusion sur la démocratisation difficile du Nicaragua, d'où leur soutien au groupe démocratique de ce pays.

X. Communiqué de la session spéciale du directoire national et de la réunion du FSLN (Front sandiniste de la libération nationale), le 17 août 1987, relative à la convention de paix de Guatemala

Après celle-ci, au sujet de l'accord signé à Guatemala par les cinq pays d'Amérique centrale au sommet Esquipulas II, le président de la session spéciale déclarait:

1) Le FSLN considère la signature de l'accord Esquipulas II comme un

fait de signification historique dans la région et qui ouvre la voie de la paix aux pays d'Amérique centrale. Car «il permet à nos pays d'exercer leur droit de décision propre et de souveraineté face à une politique américaine d'intervention, cause d'une lourde crise en Amérique centrale et de l'aggravation des problèmes politiques et sociaux dont la région a toujours souffert».

2) Le FSLN reconnaît que la force active derrière ce fait d'une marche en avant, en vue d'une paix, était suscitée par le sacrifice de notre peuple armé, exposé à une guerre d'agression injuste. Le peuple national a été en mesure de vaincre les mercenaires organisés par les USA et il a résisté efficacement et dignement à l'agression économique, aux menaces, au blocage commercial américains.

3) Le FSLN déclare appuyer toute obligation résultant de l'accord Esquipulas II, signé au nom du président du Nicaragua. Il incite, dans un appel patriotique, toutes les forces sociales du pays, les partis, l'Eglise et les organisations ouvrières, à participer à la concrétisation de cette convention.

4) Le FSLN attire l'attention sur le fait que la signature de cette convention marque la fin d'un combat douloureux, car le gouvernement américain refuse d'accepter la tentative des pays d'Amérique centrale de créer eux-mêmes la paix. Et il est décidé à faire échouer ces conventions des secteurs arriérés et assoiffés de guerre d'Amérique centrale.

5) Le FSLN souligne la nécessité d'intensifier la lutte contre les mercenaires. Et il invite le gouvernement américain à cesser l'aide à ces derniers.

6) Le FSLN apprécie la démarche des présidents d'Amérique centrale en faveur de la paix, ainsi que les efforts en ce sens du groupe Contadora et de son groupe de soutien.

XI. Communiqué de la réunion des cinq ministres des Affaires étrangères de l'Amérique centrale à San Salvador, le 20 août 1987

Après la rencontre des ministres des Affaires étrangères du Costa Rica, du Guatemala, du Honduras, du Nicaragua et du Salvador, le 20 août à San Salvador, en vue d'une paix durable en Amérique centrale, divers accords sont intervenus, portant sur les objectifs suivants:

1) Création d'une commission exécutive.

2) Désignation de la présidence de chaque réunion: le pays ayant convoqué les participants.

3) Invitation adressée au secrétaire général de l'ONU et à celui de l'OAS, ainsi qu'aux ministres des Affaires étrangères du groupe Contadora et du groupe de soutien, de participer aux activités de la commission d'examen et de contrôle, que les deux groupes sont priés de constituer, lors de la réunion commune du 22 août à Caracas.

4) Pouvoir accordé à la commission exécutive de créer toutes commissions jugées nécessaires pour l'accomplissement de ses objectifs.

5) Rencontre avec le groupe Contadora pour la poursuite de la paix et de la coopération en Amérique centrale.

6) Evocation d'une proposition du gouvernement salvadorien pour l'accomplissement et le contrôle des tâches de l'association. Projet à discuter lors de la réunion la plus proche.

7) Remerciements au peuple et à la direction du Salvador pour leur accueil de l'assemblée.

XII. Communiqué des ministres des Affaires étrangères d'Amérique centrale, du groupe Contadora et du groupe de soutien, au sujet de leur réunion à Caracas, le 22 août 1987 (concerne l'accord de Guatemala)

Au cours de cette réunion, les ministres des Affaires étrangères d'Amérique centrale et ceux du groupe Contadora et du groupe de soutien, le président de l'Organisation des Etats américains, le représentant du secrétaire général des Nations Unies, ont examiné les résultats obtenus en vue de la paix en Amérique centrale. Les ministres d'Amérique centrale ont rendu compte des résultats de la conférence des chefs d'Etat de cette région, les 6 et 7 août à Guatemala, et de la signature d'un «accord pour une paix durable en Amérique centrale». Et ils déclaraient s'être réunis de nouveau, en commission exécutive, les 19 et 20 août à San Salvador, pour concrétiser cet accord.

Les ministres du groupe Contadora et du groupe de soutien, ainsi que le président de l'OAS et le délégué personnel du secrétaire général des Nations Unies, dirent leur satisfaction de l'accord intervenu et de la volonté des pays d'Amérique centrale de surmonter leurs difficultés par le dialogue, compte tenu des intérêts légitimes de tous les Etats.

En fin de conférence furent décidées:

1) La constitution d'une commission d'examen et de contrôle, conformément aux décisions de la réunion de Guatemala.

2) La convocation des représentants ad hoc, les 17 et 18 septembre à Managua, pour fixer les conditions d'examen et de contrôle prévues par la réunion de Guatemala.

3) La convocation périodique de la commission et l'acceptation de la tenue, en décembre à New York, sur l'invitation du secrétaire général des Nations Unies, d'une conférence sur les résultats pratiques des obligations résultant de l'accord de Guatemala.

Les gouvernements membres de la commission internationale d'examen et de contrôle solliciteront, en temps utile, la coopération des Nations Unies et de l'Organisation des Etats américains pour l'accord de Guatemala.

Les ministres des Affaires étrangères du groupe Contadora et du groupe de soutien estiment nécessaire la poursuite simultanée des décisions politiques et de l'amélioration des conditions économiques et sociales des pays d'Amérique centrale. Ils ont

décidé de préparer sans délai un programme d'urgence pour la coopération technique et économique des cinq pays de la région.

XIII. Communiqué des chefs de la résistance nicaraguayenne, après leur rencontre avec le président du Salvador, le 21 août 1987

Dans ce document, les chefs du mouvement RN déclarent accepter, selon leurs convictions démocratiques, le plan de paix des pays d'Amérique centrale. Ils demandent une réunion au sommet devant aboutir à un armistice, dès le 15 septembre, date fixée par le président Duarte. Les responsables de la résistance du Nicaragua se déclarent convaincus que, sans le concours des autorités politiques et militaires, il serait impossible de parvenir à un accord valable pour la paix et la réconciliation. Le document se termine par cette phrase: «Nous voulons la paix, mais jamais au prix de notre liberté.»

XIV. Allocution du président Reagan, transmise par «Radio Liberación», sur le plan de paix pour l'Amérique centrale, signé le 28 août 1987 à Santa Barbara

Dans son exposé, le président des USA annonçait que les quatre présidents des Etats démocratiques d'Amérique centrale ont élaboré, avec le chef communiste du Nicaragua, un plan de paix pour cette région. Mais, dit-il, ce document exige une évolution politique et sociale au Nicaragua.

Les sandinistes, poursuit-il, ont promis de respecter les droits de leurs concitoyens, droits qu'ils leur ont contestés pendant les huit dernières années. Ils ont déclaré vouloir admettre la liberté de parole et de réunion. Ils sont revenus de ce sommet avec un accord sur une paix dans la région, conséquence d'une promesse de démocratie. Le président Reagan espère que cette promesse sera tenue.

Selon le plan de Guatemala, la démocratie signifie la fin des combats, donc celle, simultanée, de la répression. Les USA aideront les chefs démocrates de l'Amérique centrale en vue d'une fin diplomatique du conflit. Mais leur objectif, c'est la paix et la démocratie au Nicaragua. Le président Reagan sait qu'ils forment le vœu profond d'un «Nicaragua libre» et les Etats-Unis soutiendront cette volonté. Ils ne cesseront leur aide militaire que lorsque cet objectif sera bien atteint.

XV. Discours télévisé du conseiller américain pour la sécurité nationale, Frank Carlucci, le 27 août 1987 à Los Angeles

Au cours de cette émission, le conseiller américain pour la sécurité nationale répondait à diverses questions, relatives surtout aux relations avec le Nicaragua. Le président Reagan, dit-il, envisage à ce sujet et suivant les circonstances une attitude soit compréhensive, soit ferme. Elle

sera adoptée en fonction de celle du gouvernement nicaraguayen, jusqu'à l'établissement d'une paix véritable comportant la cessation des hostilités et des liens militaires du Nicaragua avec Cuba et l'URSS. Le dialogue avec le Nicaragua sera en ce sens.

En réponse à une question sur la possibilité de retarder la demande du président Reagan au Congrès, pour l'aide aux contras jusqu'à l'entrée en vigueur du plan de paix, M. Carlucci précisait qu'il faut aux «combattants pour la liberté» des moyens suffisants pour leur action tant que l'armistice n'entrera pas en vigueur. La fin de l'aide américaine coïncidera avec celle des hostilités, assortie de mesures vérifiables. Des relations directes entre les Etats-Unis et le Nicaragua pourront intervenir en fonction de l'évolution de la situation, si ce pays adopte, après l'armistice, un régime de liberté pour tous.

Interrogé sur l'éventuelle tentative soviétique d'emprise sur les pays d'Amérique centrale, comparable à celle pratiquée avec Cuba et le Nicaragua, M. Carlucci déclarait que l'URSS n'a aucun motif légitime de porter atteinte au processus démocratique dans la région.

*
* *

Dans une étude du ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, publiée dans *Documents* (N° 2/1987), il est dit que l'on a l'impression que 240 millions d'Américains doivent protéger leurs alliés européens contre 320 millions de Soviétiques. En fait, dit M. Genscher, le problème est à résoudre par une heureuse coopération entre Est et Ouest, mais dans l'immédiat l'opposition entre les deux camps subsiste et les Etats-Unis ont toujours une mission difficile à assumer en Europe, alors que leurs obligations dans l'immense Asie subsistent également. Pour faire face à leurs obligations extérieures, ils doivent pouvoir bénéficier, avant tout, d'une paix totale sur leur continent. Les documents évoqués au cours de notre exposé nous révèlent les efforts entrepris en ce sens par le président Reagan, qui a suscité une bonne évolution de la situation au Nicaragua. Mais un grand travail incombe encore aux responsables des USA, sur leur propre continent, pour y assurer cette sécurité totale qu'envisage actuellement le président, dont le départ est si proche. Et son successeur aura à poursuivre la même politique sur l'ensemble du continent américain.

F.-Th. S.